

FCP de droit français

**PATRIMONY FUND - BOND
MARKETS**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	7
4. Certification du Commissaire aux Comptes	12
5. Comptes de l'exercice	17
6. Annexe(s)	46
Caractéristiques de l'OPC	47

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la Lazard Frères Gestion pour le FCP **PATRIMONY FUND BONDS MARKETS** (Code ISIN : FR0012099505) a décidé de supprimer le tableau des commissions de mouvement et d'ajouter un texte lié au FFS.

- **Date d'effet : 25/08/2025**

PERFORMANCE :

La performance de l'OPC sur la période est de : +2.23%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : +1.24%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

Une année 2025 riche en rebondissements politico-économico-financiers. Ainsi Le premier trimestre a vu une évolution du marché en deux temps : Dès janvier les actions européennes ont surperformé les actions américaines, portées par l'espoir d'une réduction des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Premier coup de froid dès fin janvier sur le secteur technologique avec l'annonce de DeepSeek, remettant en question les investissements massifs dans l'IA. Les actions européennes ont poursuivi leur progression en février grâce à des résultats encourageants et à un contexte politique et économique favorable, notamment en Allemagne. Puis la fin du trimestre a vu un refroidissement global des marchés, marqué par des préoccupations croissantes autour des tensions commerciales et une forte rotation sectorielle. L'Allemagne ayant décidé de mettre en place un plan d'investissement de 500Mds d'euros afin d'augmenter ses capacités de défense mais aussi de renouvellement des infrastructures, sans oublier l'écologie, tandis que l'Europe s'orientait vers une relance des dépenses de défense.

L'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord ont finalement convaincu les investisseurs de rester en retrait !

L'activité économique de la zone euro restait relativement atone, avec un indice PMI manufacturier toujours en contraction (48,6) et celui des services sous les attentes (50,4 vs 51,2 prévu).

Aux États-Unis, Donald Trump semblait déterminé à imposer des droits de douanes élevés à un grand nombre de pays afin de résorber les déficits commerciaux avec ses principaux partenaires. Bien évidemment l'Europe et la Chine ne se laisseront pas intimider par ces menaces unilatérales. En attendant, un ralentissement de l'économie se dessinait encore davantage : la consommation des ménages ressortait sous les attentes, tout comme l'ISM manufacturier qui chutait de 3 points pour se retrouver en zone de contraction à 49.8.

Côté européen l'inflation continuait sa décrue à 2.2%, avec de fortes anticipations de baisse de taux d'ici la mi-avril !

Côté US, l'inflation PCE surprenait légèrement à la hausse (+2,8% vs 2,7% attendus), alimentant les craintes d'un scénario stagflationniste.

Mais l'élément capital fut la décision du parlement allemand de faire sauter le verrou constitutionnel afin de permettre au pays de s'endetter. Ceci provoqua un tsunami sur les rendements puisque l'afflux de nouvelles émissions pousse inexorablement les rendements à la hausse.

Côté US, ce n'est pas mieux, la course aux taxes plus élevées fait peser le risque d'une économie sans croissance mais surtout avec le retour d'une inflation importée plus élevée !

Le deuxième trimestre a vu l'escalade et les multiples allers-retours au sujet des tarifs douaniers. Le Président américain jetant le chaud et le froid en annonçant des tarifs records puis en accordant des délais afin de pouvoir négocier ! Ainsi l'annonce de droits de douanes américains jusqu'à 50% dès juin. Le troisième trimestre a eu son lot de rebondissements politiques. Côté US, le Président américain a décidé des nouveaux tarifs de droits de douane avec maintenant une menace plus importante sur le Brésil : +50%, alors que pour d'autres c'est 10% pour l'Angleterre, 15% pour l'Europe et 15% pour le Japon, mais 39% pour la Suisse. La Chine est traitée séparément avec une nouvelle trêve !

Les États-Unis ont aussi adopté leur plan budgétaire pluriannuel, le Big Beautiful Bill de Donald Trump, qui contient d'importantes baisses d'impôt considérées comme positives pour la croissance. Mais qui devrait générer une augmentation importante du déficit budgétaire américain. En Europe, l'activité économique a surpris à la baisse avec un PMI composite à 51,2 mais son composant manufacturier est notamment repassé en territoire de contraction, à 49,5, tandis que celui des services est resté au-dessus de 50. Les effets du plan de relance allemand pourraient s'avérer plus lents qu'anticipés. L'instabilité politique française a conduit la Banque de France à réviser ses prévisions de croissance pour 2026 de 1% à 0.9%.

Dans un contexte géopolitique et commercial toujours tendu. Lors de la dernière réunion de l'OTAN, les pays membres se sont mis d'accord pour porter à 5% du PIB les dépenses dans l'armement d'ici 2035. Ces engagements augmenteront les besoins de financements, contribuant ainsi à maintenir structurellement les taux souverains plus haut.

Puis un dernier trimestre et surtout un mois de décembre qui, comme bien souvent, a connu une belle progression avec notamment la fin du shutdown américain qui a redonné un peu d'espoirs aux investisseurs, d'autant plus que 2025 restera marquée par une belle résilience de l'économie mondiale.

En zone euro, les indicateurs d'activité confirment une trajectoire de croissance modérée : le PMI composite ressort à 51,9 en décembre, sous les attentes de 52,7. Les services restent en territoire d'expansion à 52,6 tandis que le secteur manufacturier est lui toujours en contraction à 49,2. L'inflation se maintient proche de la cible, en atteignant 2,1% en novembre.

Aux États-Unis, l'activité privée ralentit : le PMI composite flash recule à 53 en décembre (services 52,9 ; manufacturier 51,8), avec un net tassement des nouvelles affaires et une remontée des tensions sur les prix (notamment attribuées aux tarifs douaniers).

En cette fin d'année 2025, les marchés actions globaux ont poursuivi leur progression affichant une performance positive pour le neuvième mois consécutif. Il s'agit de la seconde plus longue série de hausse mensuelle depuis 2000. Un faible risque de récession, une réduction des tensions commerciales avec de nombreux accords entre les États-Unis et leurs principaux partenaires, une saison des résultats très positive notamment aux États-Unis, les baisses d'impôts de Trump, des perspectives confirmées pour l'IA et des attentes de nouvelles baisses de taux aux États-Unis sont autant de facteurs qui expliquent cette tendance haussière.

Finalement des indices américains qui surperforment légèrement l'Europe : S&P 500 +16.31% YTD et le Nasdaq +20.35% YTD. Alors que le Stoxx600 finit à +16.76% YTD.

La Réserve fédérale américaine a finalement amorcé un cycle d'assouplissement en abaissant ses taux directeurs dans un contexte délicat : une inflation qui montre des signes de reprise et un marché de l'emploi en perte de vitesse. Du côté des taux, la BCE a, sans surprise, maintenu une position attentiste, tout en révisant à la hausse ses perspectives de croissance. Alors que la FED a pour sa part poursuivi sa politique en décidant sa troisième baisse de taux cette année, mais sans donner de garantie sur un échéancier des prochaines baisses. Cette prudence affichée par les Banques Centrales a provoqué une nouvelle hausse des taux longs. Ainsi du côté américain le UST 2 ans finit l'année à 3.57% -113bp, le TNote à 4.17% -51bp et le 30 ans à 4.93% +13bp YTD. En Europe, le Bund finit à 2.90% +52bp, le déficit budgétaire devrait fortement augmenter pour financer de nombreux investissements. L'OAT à 3.61% +45bp comme le BTP qui finit lui aussi à 3.61% +16bp YTD, devenu le pays européen le plus vertueux alors que le Gilt gagne 16bp à 4.60% -1bp YTD. Tout ceci entraînant une baisse de l'indice iBoxx souverain qui a réalisé une performance négative (-0.61%). L'indice iBoxx High Yield a continué à dégager une performance positive sur le mois (+0.35%) alors que la composante crédit n'a pas suffi à compenser l'écartement des taux pour l'indice iBoxx Investment Grade qui clôture à -0.29% en décembre.

Au niveau des devises, on peut dire que l'euro a largement surperformé puisque le USD finit à 1.17295 soit -13.4% YTD. Le CHF à 0.94 -1% YTD, le GBP à 0.8735 -5.7% YTD et finalement le JPY 184.06 -12.7% YTD qui n'a pas bénéficié de la hausse des taux de la BOJ.

Du côté des commodities, l'intervention militaire des US au Vénézuéla n'a pas entraîné une hausse du baril qui finit l'année sur ses niveaux les plus bas. L'offre étant toujours supérieure à une demande atone, le WTI clôture à 57.39\$ soit -19.9% YTD et le Brent à 60.74\$ soit -18.4% YTD.

C'est encore une fois l'or qui surclasse toutes les classes d'actifs dans un contexte d'escalade des tensions géopolitiques. Il finit l'année à 4.433\$ l'once soit +64% YTD.

POLITIQUE DE GESION :

L'année 2025 a été marquée par plusieurs forces contradictoires.

Tout d'abord le libération day a entraîné une volatilité forte sur les marchés. Un Président américain omniprésent dans les décisions politiques, économiques et financières avec une pression croissante sur la FED, la menaçant continuellement de licencier son Président s'il ne baissait pas plus rapidement les taux.

Une Europe qui se cherche devant les menaces russes, chinoises et américaines. L'Allemagne qui finalement vote un budget colossal afin d'augmenter ses dépenses militaires, d'infrastructures énergétiques et écologiques, déclenchant une hausse continue du rendement du Bund. Un gouvernement français qui après une dissolution et 3 premiers ministres successifs et toujours menacé par ses extrêmes et n'arrive pas à

boucler son budget, même en annulant ses anciennes réformes, L'Italie qui au contraire parvient à réduire ses déficits et devient même un pays pro-européen. Quant au Japon, l'inflation fait son grand retour et les taux à 10 ans se retrouvent sur des niveaux plus connus depuis 30 ans.

Ainsi tout au long du premier trimestre nous avons renforcé notre position sur Ishares Eur aggregate pour mieux dupliquer le Bench, ainsi que sur Lazard Credit 2028 afin d'augmenter le poids de l'IG court. Nous avons aussi procédé à un arbitrage en vendant l'intégralité de Mirova Euro Green, qui sous-performe régulièrement afin d'acheter deux nouvelles positions sur l'Europe du Nord : Sissener Corp Bond et Pareto Nordic corporate Bond Europe du Nord. Ces deux positions représentant maintenant plus de 5% du portefeuille.

Au deuxième trimestre nous avons dû procéder à des couvertures de positions afin de pouvoir subvenir à d'importants rachats. C'est ainsi que nous avons soldé Janus Henderson Horizon Corp Bond, réduit Bluebay investment Grade, Pictet Eur Corp Bond et Sanso Objectif durable 2026.

Puis notre gestion est restée stable tout au long du 2eme semestre, puisque nous surperformions régulièrement le benchmark jusqu'au mois de décembre ou la perte d'un client sous gestion nous a imposé de réduire de nouvelles positions et notamment Lazard Credit 2028.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MIR EUR GREEN SUST CORP BD FD I EUR CAP	-	371 780,00
ISHARES EUR AGGREGATE BOND UCITS ETF EUR	261 045,00	-
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	-	255 000,90
LAZARD CREDIT 2027 E DH	-	229 766,00
SANSO OBJECTIF RENDEMENT 2031 PART S	-	224 060,00
PICTET FDS EUR CORP.BDS I	-	220 140,00
LAZARD CREDIT 2028 PARTS CAPI PC EUR	107 291,00	109 831,00
Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	205 162,50	-
AMUNDI FUNDS CASH EUR A2 EUR C	-	199 138,00
SISSENER CORPORATE BOND FUND RF EUR	194 400,00	-

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -**

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -**

- o Change à terme : -
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2025 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2025 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2025 en €	Rémunération variable au titre de 2025 (cash payé en 2026 et différé attribué en 2026) en €
238	24 995 970	30 680 419

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2025 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 039 718
Autres	65	29 528 336
Total	68	35 568 054

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

PATRIMONY FUND - BOND MARKETS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PATRIMONY FUND - BOND MARKETS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

PATRIMONY FUND - BOND MARKETS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

PATRIMONY FUND - BOND MARKETS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

PATRIMONY FUND - BOND MARKETS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

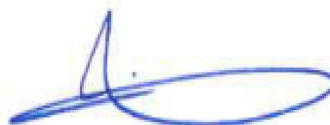
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.04.30 11:29:25 +02:00

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 855 897,03	6 996 847,84
OPCVM	5 562 261,43	6 614 428,99
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	293 635,60	382 418,85
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	5 855 897,03	6 996 847,84
Créances et comptes d'ajustement actifs	245 431,80	2 124,58
Comptes financiers	105 697,18	518 760,82
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	351 128,98	520 885,40
Total de l'actif I+II	6 207 026,01	7 517 733,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	6 054 455,90	7 103 078,34
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	135 103,33	382 740,99
Capitaux propres I	6 189 559,23	7 485 819,33
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	6 189 559,23	7 485 819,33
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	17 466,78	31 913,91
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	17 466,78	31 913,91
Total Passifs : I+II+III+IV	6 207 026,01	7 517 733,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	22 861,88	-
Produits sur obligations	14 134,00	11 745,50
Produits sur titres de créances	10,00	-
Produits sur parts d'OPC	125,98	13 846,67
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 607,68	7 770,04
Sous-total produits sur opérations financières	39 739,54	33 362,21
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	-	-
Total revenus financiers nets (A)	39 739,54	33 362,21
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-80 161,58	-86 848,17
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-80 161,58	-86 848,17
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-40 422,04	-53 485,96
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	3 821,55	-10 126,71
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-36 600,49	-63 612,67
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	179 683,72	35 036,91
Frais de transactions externes et frais de cession	-93,98	-101,04
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	179 589,74	34 935,87
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-14 627,00	9 158,35
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	164 962,74	44 094,22

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 267,76	346 159,27
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-424,39	366,39
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 843,37	346 525,66
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	4 897,71	55 733,78
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 741,08	402 259,44
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	135 103,33	382 740,99

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de rechercher sur la durée de placement recommandée supérieure à trois (3) ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Barclays Euro Aggregate (en date de J-1, converti en euros et coupons réinvestis).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net en EUR	7 851 652,63	6 089 730,16	5 798 174,55	7 485 819,33	6 189 559,23
Nombre de titres	6 896,1219	5 825,1888	5 191,1888	6 359,4898	5 143,4898
Valeur liquidative unitaire	1 138,56	1 045,41	1 116,92	1 177,11	1 203,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	29,81	33,74	16,58	6,93	32,07
Capitalisation unitaire sur revenu	-11,73	-9,33	-5,70	-10,00	-7,11

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- o **Les instruments de type « obligations et assimilés »**

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat 'ASK) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid),

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- o **Les instruments de Type « Titres de créances négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

- **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.

Le FCP effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :

- de la gestion financière ;
- de la gestion administrative et comptable ;
- de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement ;
- frais de reporting publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Du 01/01/2025 au 24/08/2025 :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net	FR0012099505	1,000%
Frais de fonctionnement et autres services			
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	Appliqués à la part	3,00%
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à la part	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	FR0012099505	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence

Du 25/05/2025 au 31/12/2025 :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net	FR0012099505	1,000%
Frais de fonctionnement et autres services			
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	Appliqués à la part	3,00%
Commission de sur-performance	Actif net	FR0012099505	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

- Les frais et coûts d'enregistrement et de référencement,
- Les frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...),
- Les frais et coûts des données,
- Les frais de commissariat aux comptes,
- Les frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte,
- Les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable,
- Les frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC,
- Les frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de mise en œuvre des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Les frais et coûts opérationnels
- Les frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part ou action considérée.

Ces frais de fonctionnement et autres services font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de .

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux, le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

A l'exception des frais d'intermédiation, des frais de gestion comptable et des frais de dépositaire, l'ensemble des frais évoqués ci-dessus est perçu dans le cadre de la société en participation, qui depuis 1995 assure entre Lazard Frères Banque et Lazard Frères Gestion SAS la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et à l'exécution des mouvements sur les valeurs en portefeuille.

Tous les revenus résultant des techniques de gestion efficace du portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects sont restitués à l'OPC. Tous les coûts et frais relatifs à ces techniques de gestion sont pris en charge par l'OPC.

Pour plus d'informations, les investisseurs pourront se reporter au rapport annuel.

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. Une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance de l'OPC est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/01/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois. La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/12/2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PATRIMONY FUND - BOND MARKETS C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	7 485 819,33	5 798 174,55
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	547 684,95	1 935 843,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 984 956,12	-576 174,13
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-40 422,04	-53 485,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	179 589,74	34 935,87
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 843,37	346 525,66
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	6 189 559,23	7 485 819,33

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	455,0000	547 684,95
Parts rachetées durant l'exercice	-1 671,0000	-1 984 956,12
Solde net des souscriptions/rachats	-1 216,0000	-1 437 271,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 143,4898	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PATRIMONY FUND - BOND MARKETS C EUR FR0012099505	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 189 559,23	5 143,4898	1 203,37

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	105,70	-	-	-	105,70
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		-	-	-	105,70

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	105,70	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	105,70	-	-	-	-	-	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2,21	-	-	-	-
Comptes financiers	4,35	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	6,56	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1389837904	Allianz Global Investors Fund - Allianz US Short Duration Hi	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH.	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	144 399,51
IE00B3DKXQ41	ISHARES EUR AGGREGATE BOND UCITS ETF EUR	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	750 651,00
LU2411738524	INDOSUEZ FUNDS GLOBAL BONDS USD 2026 MX	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES SA.	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	176 984,97
FR0014008W89	EdR SICAV MIILESIMA WORLD 2028 CRB EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	France	EUR	104 596,38
LU1311575093	Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	FUNDROCK MANAGEMENT COMPANY SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	214 352,70
LU1846391578	IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR Z Acc	IVO CAPITAL PARTNERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	458 465,00
FR0000098683	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Fixed income arbitrage	France	EUR	288 152,55
FR0012355113	LAZARD MULTI ASSETS SICAV LAZARD PATRIMOINE PC EUR CAP	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Global macro	France	EUR	273 576,00
FR0010505313	LAZARD EURO CORP HIGH YIELD - Part PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	332 064,00
FR0010952788	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	193 485,75
FR001400KCT4	LAZARD CREDIT 2028 PARTS CAPI EC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	110 315,00
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - Part PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	298 874,10
FR0013432143	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	409 446,00
LU2346314201	LOF FALLEN ANGELS EUR M CAP SMH	Lombard Odier Funds (Europe) S.A	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	297 786,50
FR001400PXX1	OCTO RENDEMENT 2029-IC	OCTO ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	237 991,97
FR001400J5T3	OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	OCTO ASSET MANAGEMENT SA	Fonds / Obligations	France	EUR	232 406,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013476512	R CO THEMATIC TARGET 2026 HY D EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations Françaises	France	EUR	104 869,20
FR0010985002	SANSO OBJECTIF RENDEMENT 2031 PART S	SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT	Fonds / Diversifiés	France	EUR	109 897,20
FR0013302965	SANSO SHORT DURATION PART I	SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	264 232,80
LU1939246622	FINANCIAL CREDIT P1 EUR	SILEX INVESTMENT MANAGERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	293 635,60
LU2262945038	SISSENER CORPORATE BOND FUND RF EUR	Sissener AS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	204 000,00
FR0013505484	TIKEHAU 2027 F Acc EUR	TIKEHAU IM	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	355 714,80
Total						5 855 897,03

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	243 218,00
	Coupons et dividendes en espèces	2 213,80
Total des créances		245 431,80
Dettes		
	Frais de gestion fixe	6 221,68
	Frais de gestion variable	11 245,10
Total des dettes		17 466,78
Total des créances et des dettes		227 965,02

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	68 916,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Frais de gestion variables provisionnés	9 921,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	1 323,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			1 905 913,40
	FR0010952788	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC EUR	193 485,75
	FR0000098683	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	288 152,55
	FR001400KCT4	LAZARD CREDIT 2028 PARTS CAPI EC EUR	110 315,00
	FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - Part PVC EUR	298 874,10
	FR0013432143	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	409 446,00
	FR0010505313	LAZARD EURO CORP HIGH YIELD - Part PVC EUR	332 064,00
	FR0012355113	LAZARD MULTI ASSETS SICAV LAZARD PATRIMOINE PC EUR CAP	273 576,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			1 905 913,40

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-36 600,49	-63 612,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	-36 600,49	-63 612,67
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-36 600,49	-63 612,67

Part PATRIMONY FUND - BOND MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-36 600,49	-63 612,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-36 600,49	-63 612,67
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-36 600,49	-63 612,67
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-36 600,49	-63 612,67
Total	-36 600,49	-63 612,67
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	164 962,74	44 094,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	164 962,74	44 094,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	164 962,74	44 094,22

Part PATRIMONY FUND - BOND MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	164 962,74	44 094,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	164 962,74	44 094,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	164 962,74	44 094,22
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	164 962,74	44 094,22
Total	164 962,74	44 094,22
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			5 855 897,03	94,61
OPCVM			5 562 261,43	89,87
Gestion collective			5 562 261,43	89,87
Allianz Global Investors Fund - Allianz US Short Duration Hi	USD	120	144 399,51	2,33
EdR SICAV MiLLESIMA WORLD 2028 CRB EUR	EUR	882	104 596,38	1,69
INDOSUEZ FUNDS GLOBAL BONDS USD 2026 MX	USD	2 000	176 984,97	2,86
ISHARES EUR AGGREGATE BOND UCITS ETF EUR	EUR	6 900	750 651,00	12,12
IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR Z Acc	EUR	3 500	458 465,00	7,41
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC EUR	EUR	75	193 485,75	3,13
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	EUR	153	288 152,55	4,66
LAZARD CREDIT 2028 PARTS CAPI EC EUR	EUR	100	110 315,00	1,78
LAZARD CREDIT FI SRI - Part PVC EUR	EUR	15	298 874,10	4,83
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	EUR	300	409 446,00	6,62
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD - Part PVC EUR	EUR	150	332 064,00	5,36
LAZARD MULTI ASSETS SICAV LAZARD PATRIMOINE PC EUR CAP	EUR	200	273 576,00	4,42
LOF FALLEN ANGELS EUR M CAP SMH	EUR	27 500	297 786,50	4,81
OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	EUR	200	232 406,00	3,75
OCTO RENDEMENT 2029-IC	EUR	220,416	237 991,97	3,85
Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	EUR	1 500	214 352,70	3,46
R CO THEMATIC TARGET 2026 HY D EUR	EUR	933	104 869,20	1,69
SANSO OBJECTIF RENDEMENT 2031 PART S	EUR	980	109 897,20	1,78
SANSO SHORT DURATION PART I	EUR	240	264 232,80	4,27
SISSENER CORPORATE BOND FUND RF EUR	EUR	15 000	204 000,00	3,30
TIKEHAU 2027 F Acc EUR	EUR	2 820	355 714,80	5,75
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			293 635,60	4,74
Gestion collective			293 635,60	4,74
FINANCIAL CREDIT P1 EUR	EUR	2 000	293 635,60	4,74
Total			5 855 897,03	94,61

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 855 897,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	351 128,98
Autres passifs (-)	-17 466,78
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	6 189 559,23

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PATRIMONY FUND - BOND MARKETS C EUR	EUR	5 143,4898	1 203,37

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Patrimony Fund - Bond Markets

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Patrimony Fund - Bond Markets
Code ISIN :	FR0012099505
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	25/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 01/10/2014 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion est de rechercher sur la durée de placement recommandée supérieure à trois (3) ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Barclays Euro Aggregate (en date de J-1, converti en euros et coupons réinvestis).

Le gérant met en œuvre une gestion active et discrétionnaire reposant sur stratégie « Core Satellite Dynamique ». Le « Core » aura pour objectif de sélectionner les OPC, principalement des ETF afin de refléter la performance de l'indicateur de référence. Le « Satellite » aura pour objectif de sélectionner les OPC (ou ETF) qui refléteront les choix tactiques du gérant afin d'envisager une performance supérieure à l'indicateur de référence. Le portefeuille repose sur une allocation diversifiée en termes de classes d'actifs (principalement obligataires), de zones géographiques et de styles de gestion puis sur la sélection de fonds sous-jacents représentatifs des stratégies choisies. Le FCP est géré de manière discrétionnaire avec une orientation privilégiée sur les marchés de taux.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en parts et/ou actions d'OPC, en fonction des opportunités de marché, sans prépondérance géographique et selon l'allocation globale suivante :

- entre 70 et 100% de l'actif net en OPC de produits de taux : jusqu'à 100 % en OPC spécialisés sur le marché de taux, fixes, variables, émis par des Etats ou des émetteurs privés de toute qualité de signature et zone géographique (dont les OPC monétaires); jusqu'à 50% de son actif en OPC spécialisés émis par des émetteurs privés non « Investment Grade » ; jusqu'à 50% de son actif en OPC spécialisés sur les obligations convertibles ;
- entre 0 et 30% de l'actif net en Fonds mixtes ;
- entre 0 et 10% de l'actif net en OPC spécialisés en produits d'actions: de petites, moyennes et grandes capitalisations (de tout secteur et de toute zone géographique) ; hors OCDE ; des matières premières ;
- entre 0 et 10% de l'actif net en titres de créance, Instruments du marché monétaire ;
- liquidités à titre accessoire.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif de l'OPC.

Dans la limite d'une fois l'actif net, le FCP peut utiliser du change à terme, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer (sans surexposition) le portefeuille au risque de change.

Le FCP pourra notamment employer son actif dans des OPCVM, ETF, FIA ou des fonds d'investissement gérés par des sociétés du Groupe Lazard. Le porteur pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net (notamment des EMTN), en vue de réaliser l'objectif de gestion dans le pilotage de son exposition au marché action.

L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif net du FCP.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J) mercredi	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation hebdomadaire avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →

Période de détention recommandée : 3 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

⚠ Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 670 €	8 250 €
	Rendement annuel moyen	-33,3%	-6,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 760 €	8 920 €
	Rendement annuel moyen	-12,4%	-3,7%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 710 €	9 670 €
	Rendement annuel moyen	-2,9%	-1,1%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 600 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	6,0%	1,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2017 - 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
 - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	495 €	894 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9% avant déduction des coûts et de -1,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	185 €
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate 0,09%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	9 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, sur les performances passées et sur les calculs des scénarios de performance du produit sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.